ABONNEMENT

on s'abonne

An bureau du Journal

sur la poste

et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURF, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ICHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reques et même payées
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

tion, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

on s'abonne

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 OCTOBRE

Scrutin de ballottage

Dimanche 6 octobre 1889

Arrondissement de Baugé

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. LACRETELLE

Général de division Grand-officier de la Légion d'honneur.

POLITIQUE D'APAISEMENT

Par décision en date du 25 de ce mois, M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, a prononcé la suppression du traitement des neuf prêtres dont les noms suivent, desservants de diverses paroisses du diocèse de Tarbes:

MM. Fourcade, curé de Lannemezan; Fourcade, curé de Labarthe; Dupont, desservant de Lanne; Cabarrou, desservant de Castillon; Lansac, desservant d'Asque; Morère, desservant de Hèches; Prugent, desservant de Sarlabous; Larcade, vicaire d'Aspin (Lourdes); Sempé, vicaire de Grust.

En leur notifiant cette décision, le préfet a adressé à ces ecclésiastiques la lettre suivante:

« Tarbes, le 27 septembre 1889.
» Monsieur le desservant,

» J'ai l'honneur de vous informer que, par décision en date du 25 de ce mois, rendue sur ma proposition, M. le ministre de la justice et des cultes a prononcé la suppression de votre traitement. Cette mesure a été prise en raison des actes manifestes d'hostilité politique relevés contre vous.

» En vous notifiant cette décision, je dois

vous faire connaître que vous ne serez inscrit à nouveau sur les contrôles du clergé rétribué par l'État que si, après avoir quitté la paroisse où vous exercez vos fonctions, vous méritez dans un autre poste l'indulgence de l'administration.

» Veuillez agréer, monsieur le desservant,
l'assurance de ma considération très distinguée.
» Le préfet, Ch. Colomb. »

La lettre est digne de la mesure qu'elle notifie. Le spoliateur dit aux spoliés : avilissement électoral ou pas de pain.

C'est odieux l Mais c'est conforme à la violence républicaine. Ainsi le voleur, après avoir dépouillé sa victime, la raille et l'injurie.

Le clergé, traité en « paria », ne se laissera pas intimider; sans sortir des limites de son droit, il remplira son devoir, qui est le même que celui de tous les bons citoyens.

Il est à remarquer que cette lettre a été adressée aux curés directement, au lieu de l'être à l'évêque, comme cela aurait dû avoir lieu, selon les règles administratives.

Ainsi débute la politique de modération, d'apaisement, du respect des droits de tous, du « gouvernement victorieux et acclamé de M. Carnot. »

Et nous sommes maladroits parce que, jugeant de l'avenir par le présent et le passé, nous la repoussons! Et nous sommes de mauvais patriotes parce que nous persistons à réclamer que le pays puisse légalement reprendre possession de lui-même et s'affranchir s'il le veut de la coterie qui l'a isolé, déconsidéré, et qui le ruine!

Un emprunt de deux milliards

Nous empruntons au Salut public le récit suivant d'un fait qui nous paraît plutôt grave qu'invraisemblable. Notre confrère de Lyon défie d'ailleurs tout démenti. Voici son récit: « L'autre jour, M. Jules Roche était de passage à Lyon. Il y dîna avec plusieurs personnalités influentes appartenant soit à nos corps élus, soit à la finance.

» On causa naturellement des élections, de leurs résultats probables et de ce qui arriverait ensuite.

» La majorité des convives appartenant à l'opportunisme, on célébra d'avance la victoire des candidats officiels. Ceux-là même qui doutaient voulaient avoir l'air aussi convaincus que les autres.

» Quand on eut célébré la victoire sur l'ours électoral et qu'on se fut félicité de la conquête de sa peau, on examina ce qui allait se passer après les élections.

» — D'abord, dit M. Jules Roche, il faudra aller au plus pressé. Aussitôt la Chambre réunie, nos adversaires invalidés, le nouveau cabinet constitué, nous procédons à un emprunt de deux milliards.

» Le chiffre parut gros, et l'ancien séminariste s'en aperçut à l'étonnement qui se peignit sur le visage de ses auditeurs, tous gens assez pratiques pour savoir que deux milliards font une grosse somme, même quand il s'agit d'aller la prendre dans la poche des autres.

» — Oui, poursuivit M. Jules Roche, deux milliards l Tout est prêt au ministère des finances, et ce sera le premier acte de la nouvelle législature.

» — Mais, fit observer timidement un des assistants, sur quoi gagerez-vous l'intérêt de cette énorme somme? S'il vous plaît de créer de nouveaux impôts, vous allez vous heurter à de nombreuses difficultés.

» — Peuh! reprit M. Jules Roche, ce ne sont pas ces difficultés qui nous effraient. Nous avons déjà trouvé pour 50 ou 60 millions de ressources nouvelles, et on cherche en ce moment à compléter le chiffre nécessaire.

» D'ailleurs, ajouta-t-il, dans un pays comme la France, qui supporte si facilement les impôts, il n'y a pas à se gêner, surtout quaud la nécessité s'impose comme elle s'impose pour nous en ce moment. »

Il paraît que cette déclaration cynique produisit un moment de gêne parmi l'auditoire. Tout le monde n'est pas habitué à voir traiter avec tant de désinvolture les ressources de notre pays.

M. Jules Roche ayant démenti l'exactitude de ce récit, le Salut public répond :

« M. Jules Roche a eu la précaution d'envoyer son démenti à notre confrère de Chambéry, qui n'avait fàit que reproduire, en nous citant, notre information. Il a agi prudemment.

» S'il veut bien nous adresser le démenti à nous-mêmes, nous pourrons publier les noms des personnes devant lesquelles a été tenu le propos que nous avons rapporté.

» Et pour rafraîchir les souvenirs de M. Jules Roche, nous ajouterons que c'est devant plusieurs de ses amis politiques et dans un dîner au cabaret du bon ton à Lyon que le grand financier de l'opportunisme a annoncé l'imminence d'un emprunt de deux milliards.

» De plus, l'un des convives, agent de change, posa à M. Jules Roche cette question de métier: « Mais votre emprunt, sur quoi le gagerez-vous? » Ce à quoi le député de Chambéry répondit avec la désinvolture que nous avons déjà signalée: « Nous avons déjà trouvé 45 millions (nous avions dit à tort 50 ou 60, nous chercherons pour le reste. D'ailleurs, la France paie si bien les impôts nouveaux qu'il n'y a pas à s'inquiéter de ce détail. »

Encore une victime du Tonkin!

Les honneurs militaires étalent renduit p

M. Deschamps, résident général chargé de l'intérim de M. Champaux, est mort au Tonkin.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

A COUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

QUATRIÈME PARTIE

Il la regardo étuago.

VI. — LE SUICIDE
(Suite)

C'était donc bien vrai ; lui-même l'avait décidé: encore un peu de temps, et son sort allait être irrévocablement fixé; et une heure, deux heures plus tard, il se coucherait dans son lit comme tous les jours, il s'y endormirail, mais pour ne plus jamais se réveiller.

Pauvre Polly! pauvre Sabas! se disait-

Trois minutes! grommelait Callois en

Presqu'au même moment, le roulement d'une voiture se sit entendre, d'abord lointain, puis de plus en plus rapproché, et s'éteignit devant l'hôtel.

Aussitôt après, un bruit de pas retentit dans lescalier du premier étage.

Plus qu'une minute et demie, déclara

Sabas, il est temps de descendre chez le major.

— Mon Dieu! bégaya Raoul tremblant.

L'ancien garde serra tendrement les deux mains du jeune homme, et d'un ton presque enjoué:

— Du courage! répéta-t-il... Je vous resterai toujours, moi!...

Ils descendirent tous deux, se tenant par la main, le vieux garde tâchant de rappeler l'énergie du jeune homme par une pression amicale chaque fois qu'il le sentait trembler.

Ils étaient à présent devant la porte.

Encore trois pas à faire, et l'infortuné se trouverait vis-à-vis de Macdowal, devant Polly peut-être, et il leur dirait, chose horrible à penser, il leur dirait:

— Je suis un misérable!... Je suis un homme déshonoré!... J'ai été en prison! Adieu pour toujours!

Il aurait voulu être bien loin, être au bagne, être mort, plutôt que de se trouver en face de cette porte redoutable.

Résolument, Callois la heurta à deux ou trois reprises, et s'effaça derrière Raoul.

Elle s'ouvrit tonte grande devant celui-ci. Une voix cordiale, celle de Tim Snare, l'invita à entrer... Poussé doucement par Sabas, Raoul fit quelques pas en avant dans la chambre de Macdowal.

L'appartement était faiblement éclairé. Une espèce de brouillard, étendu sur les yeux du jeune homme, l'empêcha d'ailleurs de distinguer d'abord les objets.

Mais, bientôt, il revint à lui peu à peu, et put explorer la pièce où il se trouvait, d'un regard plus calme et plus assuré.

Vers la droite, auprès d'une table sur laquelle une petite lampe était placée, se tenaient le major et Polly.

A gauche, au fond de la salle, dans un angle plongé dans l'ombre, trois hommes, assis de manière à former un triangle et penchés les uns vers les autres, causaient entre eux à voix basse.

On ne pouvait voir leurs visages.

Raoul demeura interdit en s'apercevant que Macdowal et sa nièce n'étaient pas seuls.

Il était loin, en effet, de s'attendre à les voir en compagnie de trois étrangers.

 Nous attendons! dit le major en soniant.

Le jeune homme, la sueur de l'angoisse sur le front et comprimant d'une main les battements de son cœur, fit un suprême effort, et ouvrit la bouche pour parler.

Mais soudain la porte fut poussée par une main fiévreuse, et un homme parut sur le seuil, pâle. l'œil étincelant et les sourcils froncés.

Trois cris partirent à la fois, proférés par Macdowal, Polly et Tim Snare.

- Silvère! exclamèrent-ils.

Le nouvel arrivant se découvrit.

— Oui, Silvère l répondit-il.

Etendant alors son doigt frémissant vers Raoul qui le considérait avec effarement:

— Monsieur Macdowal, s'écria-t-il d'une voix forte, celui que vous alliez donner pour époux à votre nièce, cet homme que vous voyez là tremblant de peur, est un misérable qui a été autrefois en prison pour assassinat.

— Prison préventive! dit dans le fond de la chambre une voix qui fit tressaillir Raoul.

-- Grand Dieu! s'écria le major épouvanté. Mais ici, le père Sabas, s'avançant vers ce dernier, et tirant de sa poche un vieux portefeuille presque usé:

— Minute I dit-il d'un ton narquois.

Et présentant à Macdowal un papier plié en quatre :

LE GÉNÉRAL FAIDHERBE

La mise en bière du général Faidherbe a eu lieu dimanche matin. Le corps était dans un tel état de décomposition qu'il a fallu le placer sur un lit de glace.

Le cercueil a été placé dans le grand salon du rez-de-chaussée transformé en chapelle ardente; sur la bière ont été déposés le chapeau et le grand cordon de la Légion d'honneur du général.

Trois soldats d'infanterie, l'arme au pied, montaient la garde près du catafalque. Un pompier avait été placé près de la porte qui sépare le salon d'honneur de la salle des Grands-Chanceliers, dans laquelle sont accrochés les portraits de tous les grands-maîtres de

Le public a été admis à défiler devant la dépouille mortelle du général.

Les obsèques ont eu lieu hier mardi. Après la cérémonie, le corps a été déposé dans le caveau des Invalides.

La municipalité de Lille a réclamé le corps du général. L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est.

Le Progrès du Nord a ouvert une souscription pour élever à Lille une statue au général.

M. le général Faidherbe appartenait à la Société d'autopsie mutuelle fondée en 1874 sur l'initiative de M. Hovelacque, qui est son président.

Aux termes des statuts, le corps d'un membre défunt appartient à la Société qui doit se charger de l'autopsie en présence de tous les membres assemblés. C'est particulièrement sur le cerveau que portent les études et un règlement prescrit que le cerveau des membres décédés soit conservé par les soins de la Société.

Bien que cette remise eût été stipulée par le général lui-même, dans son testament, lorsque le docteur Laborde, directeur des travaux physiologiques de la Faculté, s'est présenté pour réclamer le corps, Mme Faidherbe l'a prié de renoncer à en prendre possession. Le docteur Laborde a déféré à ce désir.

Le cerveau de M. le général Faidherbe ne sera donc pas extrait et conservé avec ceux de Gambetta, du docteur Broca et des autres sociétaires de l'Autopsie mutuelle.

LES OBSÈQUES

Les obsèques du général Faidherbe ont été célébrées en l'église des Invalides avec le cérémonial accoutumé pour les funérailles d'un général ayant commandé en chef devant l'ennemi.

Les honneurs militaires étaient rendus par un détachement de spahis du Sénégal, dont le général Faidherbe avait été gouverneur pendant de longues années, par le 1er régiment du génie où avait servi le général et qu'on avait fait venir exprès de Versailles avec sa musique, et

par les troupes de la garnison de Paris sous les ordres de M. le général Saussier, avec drapeaux voilés et tambours et clairons couverts de serge noire.

Les cordons du poèle étaient tenns par MM. de Freycinet, ministre de la guerre; l'amiral Duperré, le général Lecomte, le général Bressonnet, Testelin, sénateur du Nord, et Barbier de Meynard, membre de l'Institut.

De nombreuses couronnes ont été déposées au pied du catafalque.

Tous les grands corps de l'État assistaient à cette éérémonie.

S. E. Mer le cardinal Richard, archevêque de Paris, entouré du clergé, se tenait sur le seuil des Invalides à l'arrivée du corps et a présidé à la cérémonie funèbre.

Sur les couronnes relevant les draperies placées dans la cour d'honneur sont inscrits les noms des batailles livrées par le général Faidherbe pendant sa campagne du Nord.

Quatre discours ont été prononcés par MM. de Freycinet, le général Lecointe, le général Rousseau et Barbier de Meynard, au nom de l'Institut.

Des salves d'artillerie étaient tirées sur le bord de la Seine, au moment de la levée du corps et au moment du défilé.

Après le défilé des troupes, le cercueil a été déposé dans les caveaux de la chapelle. Il a été transporté aujourd'hui à Lille, sa ville natale, où des nouvelles obsèques solennelles ont été faites à l'ancien commandant en chef de l'armée du Nord par les soins de la municipalité lilloise. At all steaded and no outing to headen

INFORMATIONS

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Il est probable que la formalité de la démission collective du ministère, dès la proclamation officielle des résultats du scrutin de ballottage, entraînera certaines modifications dans la composition du cabinet.

C'est ainsi que, d'après ce qui se dit au ministère de l'intérieur, la présidence du conseil passerait des mains de M. Tirard entre celles de M. Constans.

Dans ce cas, M. Tirard abandonnerait le ministère du commerce et de l'industrie et recevrait en compensation la présidence du Sénat que lni céderait M. Le Royer, qui a légitimement acquis le droit de se reposer.

D'après les renseignements de l'Eclair, il y aurait un commencement de brouille entre le général Boulanger et M. Henri Rochefort.

M. Boulanger serait sur le point de partir pour Jersey et M. Rochefort pour l'Egypte. Quant à M. Dillon, élu député, il rentrerait en

On assure que M. Boulanger est en colère 1

parce qu'il attribue aux mauvais avis de M. Rochefort son échec électoral.

M. Goblet, à la suite de son échec aux élections législatives, a donné sa démission de conseiller général de la Somme pour le canton nord-est d'Amiens.

Deux sièges sont, par suite, vacants dans cette assemblée : celui de M. Goblet et celui de M. Boulanger, qui a été élu le 28 juillet contre M. Dauphin et dont l'élection a été annulée.

LE DOSSIER DES ÉLECTIONS L'ESPIONNAGE

Le Soleil du Midi déclare avoir sous les yeux une lettre datée du 19 septembre et par laquelle le juge de paix d'un des cantons des Bouches-du-Rhône écrit aux maires pour les inviter à lui faire connaître, dès que la période électorale sera close, quelle a été dans leur commune l'attitude du curé. Il est facile de deviner dans quel but on prescrit aux maires de pratiquer cet espionnage.

D'OU VIENT L'ARGENT?

L'Intransigeant se dit en mesure d'affirmer qu'une partie des fonds fournis par le ministère pour soutenir les candidatures officielles provenaient de la suppression des approvisionnements de fourrages aux points de concentration en cas de mobilisation.

Cette suppression d'approvisionnements a dû produire par toute la France au moins 400,000 fr.; de sorte que si nous avions une mobilisation immédiate, on serait forcé d'avoir recours aux réquisitions.

LES RÉCOMPENSES A L'EXPOSITION

Après avoir fait l'éloge de l'Exposition, des organisateurs et des exposants, M. Tirard a parlé en ces termes des récompenses :

« Le nombre des exposants est de plus de 60,000. Les jurys de groupe ont accordé 32,468 récompenses. Le jury supérieur, faisant droit à 671 réclamations, a porté le nombre de ces récompenses à 33,139, qui se répartissent

| Grands prix | 903 |
|---------------------|-------|
| Médailles d'or | 5.453 |
| - d'argent | 9.690 |
| — de bronze | 9.323 |
| Mentions bonorables | 8 070 |

» De plus, il a été accordé 5,500 diplômes de diverses catégories à un nombre égal de collaborateurs.

» Ces chiffres considérables témoignent beaucoup moins de la bienveillance de messieurs les jurés que du mérite de l'ensemble des exposants, et il est à craindre qu'il n'y ait encore bien des mécontents et bien des blessures d'amour-propre. C'est le sort inévitable de tous les concours. »

Un Parisien vient de faire un important làcher de pigeons, du hant de la troisième plateforme de la tour Eiffel.

L'altitude de 300 mètres n'étant pas habituelle aux pigeons messagers, il était intéressant de savoir si ceux-ci plongeraient immédiatement pour se rapprocher du sol, ou s'envoleraient horizontalement vers leur colombier. Ce dernier cas s'est produit.

A neuf heures un quart, les pigeons ont été làchés; ils se sont dirigés en ligne droite vers le Val-de-Grâce, d'où ils venaient, et ils ont franchi, en trois minutes, l'espace qui sépare la Tour du Val-de-Grâce; à neuf heures dixhuit minutes ils étaient arrivés.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

MORT DE M'00 BERGASSE DUPETIT-THOUARS

Un deuil vient de frapper l'amiral Bergasse Dupetit-Thouars, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée.

Sa mère est morte avant-hier matin à Tou-

La défunte était âgée de soixante-dix-huit

Cette dame, sœur du vice-amiral Dupetit-Thouars, député de Maine-et-Loire en 1849, était notre compatriote.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Nous publierons demain la liste des lauréats du concours agricole qui a eu lieu le mois dernier à Saint-Florent.

M. Francis Voelcker, photographe à Saumur, a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de Paris.

INCENDIE A DOUÉ

On nous écrit de Doué-la-Fontaine :

« Lundi 30 septembre, vers dix heures du soir, les habitants de la ville de Doué ont été réveillés par les appels du clairon et de la générale.

» Un violent incendie venait d'éclater rue des Caves, dans des hangars contenant des fourrages et des instruments aratoires appartenant aux sieurs Louis Letheuil, propriétaire, et Joseph Robert, fermier.

» Aux premiers cris d'alarme, M le Maire, accompagné de plusieurs membres du Conseil municipal et d'environ trente hommes de l'ancienne compagnie de pompiers, sont arrivés sur le théâtre de l'incendie conduisant les deux pompes de la ville ; ils ont attaqué avec ardeur

- Lisez ! commanda-t-il.

L'écrit déplié, le major et Polly le dévorèrent des yeux... Quand cela fut fait:

- Qui me garantira l'authenticité et la vêracité de ce document? interrogea Macdowal froidement.
 - Moi!
 - Moi l
- -- Moi! -- s'écrièrent trois voix d'un ton imposant.

Raoul crut rêver en reconnaissant alors M. Puyluret, le juge d'instruction, M. Odiève, le juge de paix, et le docteur Gérard.

- Nous attestons sur l'honneur, déclara ce dernier au nom des deux autres personnages qui s'inclinèrent affirmativement, avoir été témoins de la rédaction de cet écrit, signé par M. Saint-Hélier quelques jours avant sa mort, et qui affirme d'une manière incontestable l'innocence de M. Paul Aubierge ici présent. M. Saint-Hélier en a dicté la teneur textuellement, et a voulu que nous fussions présents, afin de pouvoir un jour certifier qu'il a apposé sa signature au bas de cet acte, en pleine connaissance et en toute liberté d'esprit.

Macdowal se leva alors, et, sans un mot, tendit le papier à Silvère.

Le jeune homme lut ce qui sait, d'un œil égaré:

« Prêt à paraître devant Dieu, bientôt peutêtre, je jure ici, sur mon salut éternel, être le seul et l'involontaire coupable de l'accident qui a coûté la vie à M. Danelin. Je reconnais donc hautement l'innocence de mon bienaimé Paul Aubierge, que je pleure chaque jour, et qui, par un dévouement sublime, surhumain, s'est laissé accuser, et se serait laissé condamner même, pour m'éviter une peine ou un regret. Plaise au ciel que ce document lui serve un jour et lui rende la paix et le bonheur perdus à cause de moi.

» Je le bénis, et le prie de me pardonner mes soupcons et les chagrins que je lui ai occasionnés sans le vouloir.

» Libre de corps et d'esprit, je signe avec joie tout ce qui précède.

» JULIEN SAINT-HÉLIER.

Pendant que Silvère lisait, une pâleur mortelle envahissait son visage, et faisait place ensuite à la rougeur de la honte. Un rude combat se livrait dans son cœur jusqu'à ce jour en proie à la haine et à la jalousie. L'instinct mauvais luttait encore en lui, mais d'autre part, l'acte admirable, héroïque, dont il ne pouvait douter, remuait profondément ce qu'il y avait de généreux au fond de la nature.

Lentement, après avoir achevé la lecture de cet écrit, - il le tendit à son tour à Paul Aubierge - nous lui rendrons désormais son véritable nom. - L'orgueil de Silvère se fondit peu à peu, comme la neige sous les rayons du soleil; le jeune homme ne vit plus devant ses yeux que le compagnon aimant de jeux de son enfance; il fit un pas vers lui, et tombant à genoux:

- Paul, murmura-t-il avec des larmes dans les yeux, moi aussi, comme mon père bienaimé, et plus que lui, j'ai besoin d'implorer de vous mon pardon, car je fus bien coupable... Paul, pourrez-vous.. jamais... me l'accorder ?

Pour tonte réponse, celui-ci le releva et le pressa sur son cœur en l'embrassant avec effusion.

Et pour lui, tout fut oublié.

Cependant Paul se tournait vers Sabas qui se tenait près de lui, tout hilare.

- Qu'as-tu fait! murmura-t-il d'un ton de reproche amical, - tu m'avais juré...

Callois se redressa vivement:

_ J'avais juré de ne rien dire, répliqua-t-il, je n'ai rien dit. Je n'avais pas juré de ne pas écrire, oh! pour ça, non! Eh bien, j'ai tout écrit à M. Saint-Hélier, et ... j'ai bien fait!

Paul lui toucha la main en souriant: En ce moment, Polly s'approcha de son fiancé, et, tout bas à son oreille, rougissant un peu: ATROOMA uool van

- Je savais tout! souffla-t-elle avec un malin sourire.

Il la regarda étonné.

- Comment cela? interrogea-t-il. Elle baissa les yeux.

- Dam! j'ai lu votre « roman », réponditelle avec une petite moue contrite... Ne le dites pas à mon oncle l'immeld poverni enté tel Elle le regarda de son œil mutin, et posant

un doigt sur ses lèvres:

- Je vous conterai cela... plus tard, ajontat-elle. I sales sares | vilog saves Cependant un grand mouvement venait, de

se faire dans un des coins de la chambre. Tout le monde s'empressait de ce côté...

Polly regarda à son tour, — inquiète, dans cette direction : adiquies in accomplise and

- Allez donc voir! dit-elle à Paul.

Alus di una minute et demis, d'el

- Qu'y a-t-il? demanda celui-ci en suivant la fouler sequitational on correstionate

- Miss Lieschen qui se trouve mal! répon-

l'incendie, qui, après une heure de vigoureux efforts, a été circonscrit.

» Les habitants, accourus avec empressement, ont rivalisé de zèle et de dévouement pour la formation des chaînes et le transport de l'eau qu'il fallait aller chercher aux fontaines, éloignées d'environ 500 mètres du foyer de l'incendie.

» M. le maréchal des logis de gendarmerie. à la tête de sa brigade, les Frères des Ecoles chrétiennes, les membres du clergé de la ville, les instituteurs de l'Ecole communale, Mile la directrice de l'Ecole maternelle, tous se sont fait remarquer par un empressement digne

» A une heure du matin, tout danger avait disparu et les pompes sont restées sur le lieu du sinistre jusqu'à deux heures.

» Le nommé Letheuil, propriétaire de l'immeuble, est assuré à la compagnie mutuelle du Mans; ses pertes sont évaluées à environ deux mille francs ; il n'en est pas malheureusement de même du fermier Robert, qui n'est pas assuré et subit une perte d'environ 1,500

LE Patriote ET M. GUIGNARD

Le Patriote, qui recommande la candidature de M. Guignard, disait de M. Guignard, le 18 septembre dernier:

- « Vous avez appartenu à tous les partis! » Yous les avez tous trahis les uns après les
- » Vous avez passé par toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique.
- » Yous n'avez ni convictions, ni franchise.
- » Vous tendez la main à M. Peyssonnié en réunion publique, et le lendemaiu vous l'attaquez sournoisement dans votre journal.

» Relisez la comédie des Faux Bonshommes, vous pourrez vous y reconnaître. Les républicains vous ont rejeté. »

Le 20 septembre, le même journal disait :

« Déclamer, oui, après cela distribuer des sourires à tout le monde, promettre sans savoir s'il pourra tenir ou même le sachant, voilà les seuls talents de M. Guignard. Son insuffisance, pour ne pas dire sa nullité, en matière administrative, s'est révélée d'une manière éclatante au Conseil municipal, depuis qu'il préside ses délibérations. Son ignorance y a tourné parfois au grotesque.

du

tout

1 111

118

ndit-

dites

osant

outa-

ait de

dans

nivani

» Comme homme politique, comme caractère, vous l'avez jugé et apprécié à sa valeur; que lui reste-t-il donc pour se recommander au choix des électeurs? Je me le demande. Le corps électoral se le demandera aussi, je n'en doute pas, et jugera que ce n'est pas à un tel homme qu'il peut confier ses intérêts. »

C'est ce même M. Guignard, qui est, aujourd'hui, le candidat du Patriote.

C'est égal, avant de voter pour M. Guignard,

les électeurs devraient bien lire ou relire les articles parus dans le Patriote, depuis un mois, sur la candidature du docteur maire d'Angers.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Le Patriote n'ayant plus rien à dire de son néo candidat M. Guignard, se répand en critiques sur le général Lacretelle, candidat à Baugé. La diversion est plaisante.

» Entre autres griefs, le Patriote reproche au général d'ètre trop âgé pour parcourir l'arrondissement et rendre des services aux élec-

» Ainsi, pour le Patriote, les fonctions d'un député seraient de se faire commis-voyageur en services, bureaux de tabac, recettes, exemptions, etc. C'est toujours le rapetissement et l'exploitation du mandat lêgislatif. Le général Lacretelle a une plus haute idée de son mandat et de son devoir ; avec l'habitude de la discipline, il sait être fidèle à la consigne jusqu'au dévouement de sa personne, et ce n'est pas lui qui déserterait son poste de législateur pour aller se promener au Portugal.

» Même du point de vue étroit et spécial où se place le Patriote, le général ne craint pas la comparaison. Il sait se tenir, par lui-même ou par ses amis, au courant de tout ce qui intéresse les droits ou le bien-être des populations, dans toutes les communes. Le candidat du Patriote, M. Benoist, pourrait-il, du fond de la Savoie ou sur les plages du Portugal, se montrer plus actif, plus dévoué ou plus attentif aux intérêts du Baugeois? Le passé répond pour l'avenir. »

LES ÉLECTEURS DE M. COMBIER

Un de nos confrères fait remarquer avec juste raison que M. Combier n'engage point ses électeurs à reporter leurs suffrages sur l'opportuniste M. Benoist. Au contraire, il leur conseille indirectement de voter contre le joueur de billard quand il dit :

« Je demeure convaincu de la nécessité de charger une Assemblée Constituante de réviser la Constitution de 1875. »

M. Benoist, en effet, comme opportuniste, est absolument opposé à toute révision.

En pareil cas, les électeurs de M. Combier ne sauraient mieux faire que de donner leurs voix au général Lacretelle, candidat révision-

Il y va de leur propre intérêt.

LA VIGNE EN ANJOU Nous lisons dans l'Anjou:

« La récolte des vins qui s'annonçait, dans toute la région de la vallée de la Loire, sous les auspices les plus satisfaisants comme qualité et quantité, est complètement compromise.

» Le mildew, qui avait déjà dévasté les vignobles en 1885 et 1886, a fait des ravages

esfrayants. Toutes les feuilles des vignes ont été roussies et sont tombées. Les grappes restent seules, mais sont condamnées à ne pas

» Peu nombreux sont ceux qui ont employé la bouillie bordelaise, mais le succès a été écla-

» Il importe que l'administration prenne des mesures énergiques pour triompher de cette inertie et amener tout le monde à traiter les vignes l'an prochain.

» Sinon, c'est la ruine pour la fertile vallée de la Loire. »

COMMISSION DE REMONTE

La commission de remonte de la 9º légion de gendarmerie se réunira le jeudi 40 octobre prochain, à Tours, à la caserne de gendarmerie, à 9 heures du matin ; elle achètera environ 45 chevaux nécessaires à la remonte des militaires de la gendarmerie.

UN PARI ORIGINAL

M. Bretagne, dit Petit-Voisin, âgé de 78 ans, a fait la semaine dernière le pari d'aller d'Amboise à Paris, en traînant une brouette dans laquelle étaient placés dix-huit litres de vin.

Parti lundi matin, notre compatriote est arrivé samedi matin à 6 heures et quelques minutes à l'Exposition.

Le pari avait été fait d'aller d'Amboise à l'Exposition en six jours.

ARRESTATION D'UN FORÇAT A SAINT-NAZAIRE

Un forçat, qui s'était évadé de Cayenne avec quatorze compagnons, vient d'être arrêté à bord de l'Amérique, où il avait pu s'embarquer comme passager.

Un surveillant qui rentrait en France, en congé de convalescence, l'a reconnu et fait arrêter immédiatement.

Ce forçat a été transféré à la Maison d'arrêt de Saint-Nazaire.

POUR NOS LECTRICES

On commence à s'occuper de ce que l'on portera cet hiver. Les fourrures et les plumes seront, paraît-il, en grande faveur: les premières comme garnitures pour les robes de drap et les secondes pour les toilettes plus habillées, surtout pour les robes du soir en velours et en soie.

Le satin, très délaissé l'hiver dernier, va voir sa vogue reparaître.

Le noir, un peu abandonné depuis quelque temps, va reprendre sa revanche; tout ce qui est noir brillant et élégant, le velours, par exemple, couvert de broderies de jais ou d'or, sera en faveur. Il est toujours comme il faut, et il a le grand avantage de pouvoir se porter longtemps et de permettre tous les arrange-

dit Macdowal. Paul se précipita vers la jeune Allemande,

suivi de Polly à quelque distance. - Ciel | qu'avez-vous ? s'écria-t-il en voyant la figure livide et décomposée de Lieschen.

Elle murmura dans un souffle :

- Vous le voyez: je vous aimais, et je

Elle ajouta d'une voix éteinte :

- Le poison vous devenait inutile ; je m'en suis servie... Adieu!... Pensez à moi quelquelois, priez pour moi!

Pendant quelques instants, elle fut secouée par des convulsions effrayantes... Puis sa bouche se tordit sous une dernière et horrible souffrance... Ses forces l'abandonnèrent... Elle adressa à Paul un suprême regard, et ex-

ÉPILOGUE

Macdowal, Paul et Polly, Sabas Callois et rim Snare, habitent actuellement une charmante maison de campagne, à un quart de lieu de Strafford-sur-l'Avon.

Silvère est parti pour l'Australie après le mariage des deux fiancés. Rien n'a pu le rete-

Le père Sabas est devenu l'intendant, et Tim

est resté le factotum du brave major qui les taquine cent fois par jour, vieille habitude dont il ne peut se défaire.

Polly, - Mme Aubierge, - est accouchée, il y a un mois, d'un gros garçon que l'on appelle Raoul.

Callois et Tim se proposent de le gâter de leur mieux, ce qui fait froncer le sourcil au père du jeune monsieur, à qui, de son côté, Macdowal se promet bien d'apprendre à fumer des cigares.

Paul prépare, pour le prochain salon, un tableau qui fera sensation.

Quant à Polly, elle est heureuse « inimaginablement », expression inventée par elle, à ce qu'elle croit du moins.

Elle et son mari ont fondé une messe à perpétuité pour le repos de l'âme de Lieschen.

Quelquefois, la conversation revient sur l'action « sublime » de Paul Aubierge qui pourtant n'aime guère qu'on lui reparle de

- Voyez-vous bien, dit Sabas, c'est trop, un dévouement pareil !... Il n'y a pas deux hommes au monde qui en seraient capables, oh | pour ça, non !

- C'est invraisemblable même dans un

« roman! » déclare finement Mme Aubierge.

Et le major ajoute, pour conclure, entre deux bouffées de son cigare:

- On peut - et cela est bien rare - sacrifier à un ami sa fortune, son bonheur et sa vie ... Son honneur, jamais!

BUT ab RILLWANT IN FIN of sul aged of Jone

MAGASIN PITTORESQUE Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. Eugène Best, administrateur délégué.

Paris, un an . . 10 fr. — Départements, 12 fr. Union postale 13 fr. Le Magasin pittoresque contient dans son numéro du 30 septembre :

Texte. - Madagascar, M. Victorien Maubry. L'Exposition universelle: les trésors des églises au Trocadéro, M. Jean Guérin. — Pourquoi et comment on laboure? (suite et fin), M. Albert Larbalétrier. — Vitraux de couleur, MM. Ch. Er. Guignet et L. Magne. — Le cinquantenaire de la divulgation de la photographie. — Médaille commémorative du Centenaire de 1789, M. G. — Le Secret de tante Céleste, nouvelle, M^{me} Marie Grand. — Les Ponts militaires, M. Ch. de Rocheville. — L'Education athlétique, M. Gréard. — La Cochylis. — Les Cagnards de l'Hôtel-Dieu, M. V. Charlier Tabur. — Le cheval boulonnais, M. A. L. — Un Fétiche du bas Congo.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

On verra disparaître petit à petit l'ampleur exagérée des manches à gigots.

Du reste, il semble que la mode veut, cet hiver, nous fournir des surprises de bon goût et de modération.

GRAND - THÉATRE D'ANGERS Jeudi 3 octobre 1889

Ouverture de la saison théâtrale

Lucie de Lammermoor, opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

Bonsoir voisin, opéra-comique en 1 acte, mu-

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er octobre 1889.

Un mouvement de hausse d'une grande intensité s'est déclaré dans la Bourse de ce jour. Le 3 0/0 franchit le cours de 87 et s'établit à 87.05; le 4 1/2 0/0 passe de 104.80 à 105.05.

Même animation sur le groupe du Crédit Foncier. L'action accroche le cours de 4,300; les obligations foncières et communales sont en progrès très marqué.

On traite la Banque de Paris et des Pays-Bas

La Société Générale très active à 467.50. La Banque d'Escompte se négocie à 521, avec un très bon courant d'achats.

Le Crédit Lyonnais dépasse des l'ouverture le cours de 700 et finit à 708.75. Les Dépôts et Comptes courants sont tenus à

Les bonnes dispositions de la place s'éten-

dent aux fonds étrangers et en particulier aux rentes Portugaises 5 et 4 1/2 0/0.

Le Panama cote 48.75. L'action de la Tour Eiffel s'échange à 460.

L'Alpine se maintient à 200 soutenue par un courant régulier d'achats. On demande à 67.50 le Crédit Provincial.

Les obligations 5 0/0 des Chemins Argentins trouvent preneur de 410 à 415; celles des Chemins de Santa-Fé s'inscrivent à 382.50. L'obligation des Chemins Economiques ter-

mine à 385. Informations financières. - Les petits capi-

taux recherchent les petits titres qui sont souvent l'occasion de gros bénéfices. C'est dans cet ordre d'idée que la Banque de l'Ouest. place du Havre, à Paris, envoie franco à sa clientèle, contre 18 fr., une action de dividende de la Mine d'Étain de Bragance, entreprise entrée en voie de production et qui paraît appelée à un brillant avenir.

Encore deux cures dans un : famille! -Mendionde (Basses-Pyrénées), le 4 juillet 1889. — Souffrant depuis un an d'un rhumatisme articulaire, j'ai employé votre Baume Victor avec succès; un flacon à 2 fr. m'a presque complètement guéri. Ma sœur en a fait usage pour des douleurs de poitrine, alla a été imprédictement du locée. elle a été immédiatement soulagée.

(Sig. lég.) P. CAMBLONE, conseiller municipal. Envoi franco contre mandat de 2 fr. Pharmacie Hertzog, 28, rue de Grammont, Paris.

BRIGERIE GENERALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo. Chandelle perfectionnée, le paquet 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90. Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.

Bougie extra, 85 cent. le paquet. Bougie, double pression, 95 cent.. défiant

toute concurrence. Hors ville, remise des droits d'octroi.

Les Cours d'Instruction et d'Edu-cation de M¹⁰ COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est per-sonnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surme-

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

GLYCÈRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE DE A. RIVAUD Chimiste breveté, à SAUMUR Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se pré-pare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et grérit promptement les affections de la peau, gu'elle adousit et presu qu'elle adoucit et par-fume. Dartres, Eczema, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quoti-diens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

VENDRE

Bois - Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont Fouchard,

COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant: maisons d'habitation et de jardinier, avec anticham-bre, salon, salle à manger, 40 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar, prés et terrains propres à bâtir, en façade sur la levée de Saint-Florent. S'adresser audit Me Gautier et

(702) sur les lieux.

A Louer présentement

EN TOTALITÉ OU PARTIE

MAISON

Fraîchement réparée

Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour,

S'adresser à côté, au nº 29.

A Céder ou à Louer UN BEL ETABLISSEMENT

Pour le commerce de vins de Champagne, pouvant contenir plus d'un million de bouteilles,

Avec grande maison d'habitation et dépendances.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER Pour la Saint-Jean 1890,

MOSELLEM

AVEC COUR ET JARDIN Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. Proust, rue de la Tonnelle.

A Louer présentement MEUBLÉ QU NON MEUBLÉ

GRAND APPARTEMENT Au premier étage, rue Verte, 18,

Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Man-

Cave, eau de Loire et gaz. S'adresser rue de Poitiers, 46.

A Louer présentement UNE BELLE MAISON

Avec Grande Remise, Écurie, Cour, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. Houlard, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, nº 7.

seignements, demande une place de garde, et sa femme une bassecour à soigner. (716)

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR 17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes el Médicinaux de toutes sortes, etc.

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE Salle de chaleur sèche, Fumigations,

SALON DE REPOS Hydrothérapie très complète

VIN DE QUINQUINA Phosphaté à la Co a du Pérou

du D' VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Depôr : A. Pradeau, pharmacien de 1º classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle.

UN JEUNE HOMME libéré du service militaire, demande une place de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

On de-mande UN COMMANDITAIRE disposant de 300,000 fr. pour extension à affaire de 1er ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti :

S'adresser au bureau du journal.

Ministère du Commerce et de l'Industrie Exposition Universelle de 1889 A PARIS

DE L'EXPOSITION Prix du Billet : UN FRANA

Les Lots sont achetés exclusivement parmi les objets exposés

Le Gros Lot de 200,000 f.

COMPOSÉ D'ARTICLES DE PARURES EN DIAMANTS Est exposé dans la classe 57 (bijonterie) Champ-de-Mars

BILLETS

Le public peut se procurer des Billets

de la Tembola:

A Paris: dans les débits de tabac, chez les intermédiaires déjà autorisés à vendre les tickets d'entrée à l'Exposition émis par l'Etat, chez les concessionnaires de kiosques de l'Exposition et chez les personnes chargées de la vente du catalogue dans l'enceinte de l'Exposition;

Dans les Départements (autre que celui de la Seine), chez tous les percep-teurs et dans un grand nombre de débits de

A vendre à Périgueux

Une IMPORTANTE IMPRIMERIE

Comprenant, outre l'immeuble dans lequel elle s'exploite :

Un matériel considérable, avec ateliers de typographie, de lithogra-phie, d'autographie, de clicherie, de reliure, etc;

2º Cinq presses typographiques dont deux à retiration, et deux pres-ses lithographiques, toutes mues par

la vapeur; 3º Une minerve et plusieurs presses à bras ;

4º Machines à rogner et à satiner ;

5° Un journal quotidien, format des grands journaux de Paris, ayant 62 ans d'existence, et jouissant d'une grande influence politique dans le département.

Pour le prix et les conditions de vente, s'adresser à M. LAPORTE, directeur de l'ancienne imprimerie Dupont et Cie, rue Taillefer, à Périgueux (Dordogne).

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38 SAUMUR

PRIX DES BOUGIES

Perle luxe 1 fr. le paquet Le Soleil 70 cent. le paquet Nubienne triple pression 1 10 -La Brésilienne . . . 80 — — L'Etoile 1 20 — La Perle (à trous). 90 - -Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Chandelles de Paris, le paquet : 1 fr. 90. Huile de colza double épuration, 1/2 kilo : 40 centimes.

SAINTE-GENEVIÈVE

Capisseries Artistiques

CAMILLE NOEL
10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les Dessins et Travaux de Tapisserie et de Broderie qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de Métiers.

A LA

Place Saint-Pierre, Saumur,

SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES

Prix des Uniformes en magasin ou sur mesure

Veste drap bleu Pantalon cuir bleu qualité supérieure ordinaire. supérieure. Gilet

Des morceaux sont donnés avec chaque pantalon.

Fournitures de toutes sortes pour le Trousseau.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,

pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement conflés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos

CHIRURGIEN-DENTISTE 68, Quai de Limoges

les a

bilisa

pens

Prai

truc

Modérés

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

| Medicality and Parkonship | COURS DE | LA BOURSE DE PARIS D | OU 1er OCTOBRE | d to unitarily non-stree library |
|---------------------------|--------------------------|----------------------|---|--|
| 4 1/2 1883 104 70 Ba | ACTIONS Inque de France | Canal de Panama | Oblig. 160c. 1877 3 0/0 r. à 400 369 456 — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 456 — fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 460 0 — comm. 1880 3 0/0 r. à 500 380 — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 453 0 0 0 r. à 500 453 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 | Compagner part Comp |